

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

14 Mars 89
Dossier concernant deux œuvres
de Peubens : un Paysage
et une Esquisse offerts en vente
par M^r Ch. Pillet

2066.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2066 M^r Ch. Pillet. - Paysage et Esquisse de Peubens.

CHARLES PILLET,

Commisnaire Priseur,

10. Rue de la Grange Batelière.

Paris, le 21 mars 1881

M^{rs}



Monsieur Chant auguste, j'ai transmis
votre demande au sujet des deux
tableaux de Rubens me rejoind: que
son desir de vendre les deux tableaux
ensemble est toujours le même,
quo' au dernier et pour qu'il en
soit ainsi il ferait un sacrifice
et consentirait à recevoir pour les
deux tableaux 50,000 f. au lieu de
60,000 francs quo' il en avait d'abord
fixé; que pour l'acquiescer
il avait refusé 30,000 f.; qu'il
en consentait à l. vendre séparément
quo' à l. condition d'en obtenir un

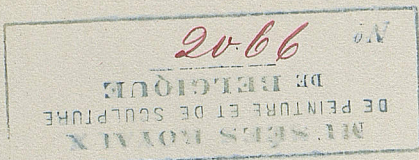
pour Supérieur à cette offre
qui remontait déjà à plusieurs
années et lui avait été faite à
un moment où il ne songeait pas
à vendre.

Ik en, ~~verwijzen~~, bezorg
 de een client op 'n'ingest
 de van consumen'ge.

Je joins cette occasion de
vous remercier tout nos remerciements
pour les choses obligantes que
vous voulez bien me transmettre
à l. part de L. Pennes. Je suis de
Marseille.

J. Je suis très charmé qu'une
amicalle affaire se soit terminée
à continuer avec un collègue et
avec vous, Monsieur, en participant
des relations si agréables et si
profitables.

Truly yr, M^{rs}. Pappan
to me candid & true & sincere
Sincerely



Brux. 2 Mars 1881

M. Ch. Pillef
Commissaire - Priseur
10 Rue George Babelière
Paris.

J'ai communiqué à
la Commission des études
des œuvres de l'empereur
- napoléon que vous avez
bien voulu me remettre
- mettre concernant l'œuvre
de Rubens. - Elle ne
s'avoir que dans l'état
où se présente cette affaire,
il y a lieu d'en renvoyer
provisoirement la solution
à l'autorité plus que juridique
des Membres de la Com-
mission au bout prochain
- vient l'occasion de les
rendre à Paris et qu'ils
pourront juger alors

de la sorte qu'il conviendrait
de donner à l'achet
de cette esquisse. Si
d'aucun est encore
disponible.

Veuillez, je vous prie
Me, agréer l'assurance de
mes sentiments très distingués.

Le Secrétaire.

W. H.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2066

Bruxelles, 19 Mars 1881

à M^r Ch. Pillet
Commissaire - Priseur
10. rue Grange-Batelière
à Paris.

De son retour à Bruxelles,
M^r Fétis veut se faire part
de vos bienveillants et
de l'empressement que vous
avez mis à lui faciliter
l'accomplissement de sa
mission dont nous l'avions
chargé. Veuillez La Com^{te}
Directeur se faire un devoir
de vous présenter à cette
occasion l'expression de
ses sincères remerciements.

Nous avons demandé au
Gouvernement de prêter des
musées pour la liquidation
de l'argente des objets faits
pour la durée de l'Etat.
La somme qui nous est due
de ce chef s'élève à fr. 101.640.

M^r Fétis veut se
entretenir également de la
communication que vous
avez bien voulu lui faire
au sujet de la vente de
Rebecq: Une copie
et un voyage, et
acquiescer simultanément

Avant de se prononcer
sur la suite à donner à
cette affaire, la Comm^{te}
desire savoir si les
propriétaires de ces deux
ouvrages consentiront
à les séparer et le cas
échéant quel serait le
prix qu'il demanderait
pour l'acquisition totale.

Dans l'attente de
votre obligeance quelques
renseignements à cet égard
et votre preuve, M^{re}
de recevoir l'ass. de
ce qui est.

La C^{te} Dir.
Le Secrétaire
V^{re} H